

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du MERCREDI 24 JUIN 2020

Sont présents : Alfred CADENET, Jacques DEBRANCHE, Brigitte DIMIER, Guy DIMIER, Myriam LIEBY, Claude MYON, Monique PEGHAIRE, Jean-Pierre PEGHAIRE, Annick PENAULT, Marianne SOUCHON, Christine RENAUD.

Le Président ouvre la séance à 19h15

Je vous remercie de vous être tous déplacés pour cette réunion de reprise.

1. Point sur la réouverture du Club

Comme vous le savez nous sommes toujours en situation d'urgence sanitaire et ce jusqu'au 11 juillet, date à laquelle de nouvelles directives seront annoncées, donc jusque-là nous ne pouvons pas entrer au Club.

A partir de cette date nous pourrions rouvrir dans les conditions prévues tant par les instances nationales que par notre Fédération : « *L'accès aux espaces permettant des regroupements est interdit, sauf s'ils sont aménagés de manière à garantir le respect de l'article 1^{er} du décret n°2020-663 du 31 mai 2020 ... « la distanciation physique d'au moins un mètre entre deux personnes », et en veillant strictement aux règles dites « barrières ».* Nous sommes également tenus de demander l'autorisation écrite de réouverture à la Municipalité qui nous héberge dans ses locaux et qui pour l'instant n'a pas donné son feu vert.

D'autres clubs ont repris leurs activités mais ils sont « chez eux ».

Pour cette réouverture il y a des contraintes à respecter : soit le port du masque soit un plateau en bois de 1.10m x 1.10m sur chaque table (à faire découper, et mettre une toile cirée sur chacun pour le nettoyage avec produit désinfectant) tout en espaçant les tables : 4 dans la grande salle, 2 dans l'ancien secrétariat 1 dans l'ancienne salle de musique et si nécessaire 1 à côté de la cuisine, encore que l'accès à l'évier pour doubler la capacité du lave-main des toilettes puisse s'avérer indispensable. Nous avons donc potentiellement 8 à 9 tables pour chaque tournoi.

En vue d'une réouverture après le 11 juillet (si nous avons l'accord de la Mairie) le conseil d'administration décide de consulter les membres via un mail avec un questionnaire sur le mode de reprise :

- dès le 11 juillet, ou plus tard, avec ou sans masque, en précisant que nous envisageons en juillet/août d'ouvrir 1 tournoi par semaine seulement et sur inscription comme d'habitude, le jeudi soir à 19h, avec un minimum de 4 tables.

Reprise possible donc le jeudi 16 juillet.

- Si cela ne se fait pas nous pourrions continuer sur BBO comme nous l'avons fait depuis le début du confinement. Merci à Marianne qui a réagi très vite et a demandé une

accréditation pour l'ouverture de tournois gratuits dans les tous premiers jours du confinement (d'autres clubs n'ont pas eu cette réactivité et nous avons accueilli nombre de joueurs extérieurs pendant cette période) et à Myriam pour sa disponibilité. Ces tournois journaliers ont grandement contribué à rompre l'isolement. Une soixantaine de joueurs se sont rencontrés jusqu'à 3 fois par jour. La participation diminue un peu (déconfinement, vacances, famille etc...) et nous allons voir à quel rythme nous allons continuer en attendant le 11 Juillet. Les modalités de participation sur BBO vont changer, attendons début Août pour voir ce qu'il en sera (abonnement premium ?).

Jean-Pierre propose un tour de table pour avoir les impressions de chacun en vue de la reprise :

- Christine est pour une réouverture dès que possible, mais ne sera pas présente avant fin Août
- Guy et Brigitte sont également pour une réouverture dans le respect des «gestes barrières » et avec l'autorisation de la Mairie, mais ils attendront la fin de l'état d'urgence pour revenir.
- Myriam, Annick et Marianne (bloquée pour l'instant avec son bras), sont d'accord pour la réouverture mais ne viendront pas jouer avec un masque.
- Claude et Jacques sont aussi d'accord pour la reprise des tournois avec marques si nécessaire
- Jean-Pierre et Monique idem.
- Alfred n'est pas d'accord sur la réouverture du club pour l'instant.

En tout état de cause il faudra prévoir des boites à enchères individuelles, certains de nos membres en ont déjà et nous en avons un certain nombre (au moins 24 du bridge scolaire) que nous pourrions prêter de façon nominative pour les participants habituels, voire acheter quelques boites supplémentaires.

Pour les cartes il n'y aura que SUD qui manipulera les étuis ainsi que la Bridgemate.

Pour la préparation des donnes il faudra s'y prendre 3 jours à l'avance (délai de décontamination éventuel) il conviendra donc de prévoir un tableau des officiants.

Pour le vestiaire on peut demander aux participants tant que la saison le permet de laisser leur veste/imper etc., dans leur voiture et si nécessaire revoir la question en fin septembre.

Prévoir l'achat de désinfectant, gel, lingettes, essuies mains jetables.

Suspension des « apéros » et « p'tites bouffes » tant que la pandémie ne sera pas derrière nous. Cependant on peut continuer à servir le café (verres jetables) et donner accès au frigo pour les boissons fraîches avec comme consigne de nettoyer la poignée et l'ouvre bouteille après usage par chacun des utilisateurs avec les lingettes qui seront à disposition, sans oublier de jeter directement dans le poubelle le contenant vide☺.

Du gel hydro alcoolique sera également à disposition (au moins à 2 endroits) mais cela n'empêche pas chacun d'avoir son propre flacon et d'utiliser du gel à chaque changement de table.

2. L'Ecole de Bridge

Nous espérons, sauf avis contraire des autorités sanitaires, un redémarrage des cours mi-septembre pour les débutants et début octobre pour les autres.

Comme vous le savez Stéphane organise 2 stages au Mont-Dore le premier du 31 août au 6 septembre et le second du 6 au 12 septembre.

Nous allons programmer une réunion des moniteurs de l'Ecole de Bridge deuxième quinzaine d'Août (Christine rentre le 17 Août, Stéphane part le 30 Août) à laquelle nous l'espérons Luc pourra participer si sa santé le lui permet (il espère reprendre les cours en octobre). La date sera fixée ultérieurement.

3. Licences et cotisation du club

La Fédération Française de Bridge maintient le tarif de l'an dernier pour la licence soit 31€.

Compte tenu des évènements et de la perte potentielle de 4 mois de bridge, après discussion, le conseil décide de fixer la cotisation annuelle à 19€ au lieu de 30€, ce qui fait un total de 50€ pour la saison 2020/2021. La Fédération comme tous les ans a fixé le démarrage de la nouvelle saison au 1^{er} juillet et encaissera donc le montant des licences dès ce jour.

Les membres seront informés de cette décision et seront invités à faire parvenir cette somme à Guy DIMIER, trésorier, dès début Juillet.

La cotisation des sympathisants reste inchangée.

4. Bridge scolaire

Madame Vandon Principale du Collège St EXUPERY de Jaunay Marigny a signifié son espoir de nous voir continuer si l'état sanitaire le permet. Nous recommencerions donc en octobre avec les 6^{ème} entrants cette année et les 5^{ème}/4^{ème}/3^{ème} de l'an dernier sur les 8 mois habituels.

Par ailleurs l'opération CM2/6^{ème} va se renouveler avec l'Ecole primaire René CASSIN, et Monsieur N'DOUMOU (nommé directeur) souhaite faire participer une autre école primaire. Madame MELLIE (professeur de mathématiques au collège) assurera à nouveau la liaison. Il y aura donc deux écoles primaires et deux classes de 6^{ème} qui suivront les 6 cours dispensés entre fin novembre et mi-février (1 fois tous les 15 jours) et donc 2 mini tournois qui se dérouleront le même jour au collège pour faciliter l'organisation. Pour cette opération CM2/6^{ème} nous aurons à nouveau besoin de volontaires. Yvette Gajdzinski a déjà donné son accord, nous allons demander à nouveau à Françoise Poyant, et ponctuellement (en remplacement) Annick Penault ainsi que Claude Myon sont partants. Marianne Souchon sera à nouveau notre monitrice, arbitre et coordinatrice. Myriam

Lieby accepte des remplacements ponctuels (si nécessaire). Il faudrait trouver 2 ou 3 autres volontaires.

5. Questions diverses

- Myriam demande l'ouverture d'une ligne de crédit pour l'achat de panneaux photo. Accordé.
- Quid de la porte d'entrée à éventuellement changer ? : c'est à suivre, la pandémie n'a pas fait avancer beaucoup les choses.
- Marianne rend compte du travail réalisé par notre « stagiaire » Lucas, (un de ses élèves en informatique de Loudun) qui a réalisé une application d'inscription automatique aux tournois, SOS partenaires et autres, et qui sera installée sur le site du club pour que nos membres puissent être plus autonomes.

Afin de finaliser son travail il aura besoin de divers matériels que le club pourrait lui payer. Une ligne de crédit de 50€ lui est donc ouverte et sera gérée par Marianne.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h45.

Le TRESORIER
Guy DIMIER

Le PRESIDENT
Jean-Pierre PEGHAIRE

Le SECRETAIRE
Monique PEGHAIRE